





**POUR UNE RENTRÉE EN CLASSE D'ACCUEIL OU PREMIÈRE MATERNELLE  
VEUILLEZ CONSULTER LE TABLEAU CI-DESSOUS**

Ordre de priorité	Année de naissance	Année d'inscription	Période d'inscription	Qui peut s'inscrire?	Où s'inscrire?
1	2016 2017 2018 ...	2017 2018 2019 ...	En novembre, <u>après</u> le congé d'automne	Frères, sœurs et enfants vivant sous le même toit	Auprès de l'école du frère ou de la sœur
2	2016 2017 2018 ...	2018 2019 2020 ...	En janvier, <u>après</u> les vacances d'hiver	Forestois et communes limitrophes dont l'école communale est la plus proche de son domicile	Sur internet
3	2016 2017 2018 ...	2018 2019 2020 ...	En février, la semaine <u>avant</u> les congés de carnaval	Enfants des membres du personnel communal et du personnel enseignant	Auprès de l'école de votre choix
4	2016 2017 2018 ...	2018 2019 2020 ...	En février, <u>après</u> les congés de carnaval	Les enfants ne répondant à aucun critère ci-dessus	Auprès de l'école de votre choix

**POUR UNE RENTRÉE DANS TOUTES LES AUTRES ANNÉES, VEUILLEZ NE PAS TENIR COMPTE DES COLONNES 2 ET 3**



[www.inscriptionsecoles.forest.brussels](http://www.inscriptionsecoles.forest.brussels)

**REMARQUES IMPORTANTES**

Une réunion d'information et de présentation sera organisée en début de chaque année scolaire au BRASS afin de répondre aux questions spécifiques sur les inscriptions.

Dans un deuxième temps, les écoles ouvriront leurs portes afin de vous présenter leur projet d'établissement.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter régulièrement notre site internet dédié aux inscriptions centralisées.

[www.inscriptionsecoles.forest.brussels](http://www.inscriptionsecoles.forest.brussels)

**LES INSCRIPTIONS SE FONT SOUS RESERVE  
D'ACCEPTATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT  
ET DU REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR AINSI  
QUE DU NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES**

